

**FONDATION LAURENTIDES**  
**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**



## FONDATION LAURENTIDES

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7



**GARIÉPY BUSSIÈRE CPA INC.**  
Société de comptables professionnels agréés

## **Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant**

Aux administrateurs de:  
FONDATION LAURENTIDES

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de FONDATION LAURENTIDES, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité du professionnel en exercice**

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

## Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FONDATION LAURENTIDES au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre conclusion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui explique que FONDATION LAURENTIDES a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er janvier 2020, la date de transition étant le 1er janvier 2019. La direction a appliqué rétrospectivement ces normes aux informations comparatives incluses dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 décembre 2019 et au 1er janvier 2019, et les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de délivrer un rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte que celles-ci n'ont pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen.

*Gariépy Bussière CPA inc.*

GARIÉPY BUSSIÈRE CPA INC.<sup>1</sup>

Saint-Jérôme, le 30 juin 2021.



---

<sup>1</sup> Par Jean-Gaétan Gariépy, CPA auditeur, CA

**FONDATION LAURENTIDES**  
**RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020	2019
	<u>          </u>	<u>          </u>
<b>PRODUITS</b>		
Subvention - Fondations communautaires du Canada	1 737 874 \$	- \$
Dons	-	100
Intérêts	<u>10</u>	<u>-</u>
	<u>1 737 884</u>	<u>100</u>
<b>CHARGES</b>		
Assurances	950	-
Frais de bureau	338	-
Cotisations et associations	450	450
Honoraires professionnels	28 300	-
Contributions aux organismes	1 601 726	-
Intérêts et frais bancaires	<u>36</u>	<u>50</u>
	<u>1 631 800</u>	<u>500</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>106 084 \$</u>	<u>( 400 )\$</u>

**FONDATION LAURENTIDES  
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020	2019
	<u>                    </u>	<u>                    </u>
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	15 388 \$	15 788 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>106 084</u>	( <u>400</u> )
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>121 472 \$</u></u>	<u><u>15 388 \$</u></u>

**FONDATION LAURENTIDES**  
**BILAN**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>Au 1er Janvier 2019</u>
<b>ACTIF</b>			
<b>À COURT TERME</b>			
Encaisse	<u>127 472 \$</u>	<u>16 288 \$</u>	<u>16 238 \$</u>
 <b>PASSIF</b>			
<b>À COURT TERME</b>			
Fournisseurs et frais courus	6 000 \$	900 \$	450 \$
 <b>ACTIF NET</b>			
Non affecté	<u>121 472</u>	<u>15 388</u>	<u>15 788</u>
	<u>127 472 \$</u>	<u>16 288 \$</u>	<u>16 238 \$</u>

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 4)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**FONDATION LAURENTIDES**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	2 0 2 0	2 0 1 9
	<u>          </u>	<u>          </u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	106 084 \$	( 400 )\$
Variations nettes des éléments hors caisse du fond de roulement		
Fournisseurs et frais courus	<u>5 100</u>	<u>450</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	111 184	50
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>16 288</u>	<u>16 238</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>127 472 \$</u></u>	<u><u>16 288 \$</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.



**FONDATION LAURENTIDES  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

## **1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. De plus, au 24 avril 2014, l'organisme a été enregistré à titre d'organisme de bienfaisance.

La mission de la Fondation Laurentides est de prêter assistance aux organismes de bienfaisance de la région en les aidant à se créer des fonds de réserve pour soutenir leur financement à long terme.

## **2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### **a) Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les revenus d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont acquis.

### **b) Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

## **2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

## **3- INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE**

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits et des charges de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1er janvier 2019.

## **4- ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

L'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat de service de gestion, venant à échéance en mars 2021, à verser des honoraires totalisant 9 000 \$ au cours de l'exercice 2021.

## **5- INSTRUMENTS FINANCIERS**

### Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2020.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs et frais courus. L'organisme considère qu'il dispose de facilités de crédit suffisantes pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme n'est pas exposé à ces risques.